

programme d'ensemble. Des tentatives isolées, bien que louables, ne suffiront pas. Je défie le gouvernement de révéler le reste de son programme.

Monsieur l'Orateur, le pays a besoin d'une direction énergique immédiatement pour lutter contre l'inflation. Il veut également qu'on lui garantisse qu'il ne s'agira pas d'une autre guerre de Cent Ans. Je doute que le projet de loi fournisse les armes nécessaires pour se battre. Je crains plutôt qu'il ne prolonge la guerre.

M. B. Keith Penner (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur l'Orateur, je suis depuis quelque temps hors combat et c'est mon premier retour dans l'arène; je tiens donc à assurer les députés que mes observations relatives au bill C-73 ne seront pas trop longues de telle sorte que le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) pourra se faire entendre bientôt.

M. Nystrom: Êtes-vous disposé à lui céder un peu de votre temps de parole?

M. Penner: Volontiers. Je tiens à dire tout de suite que tous les arguments qui ont été évoqués dans le passé contre les restrictions économiques pourraient bien être répétés au cours du débat sur le bill à l'étude et qu'ils seraient encore des arguments de valeur selon la façon dont ils se présentent. J'en ai présenté quelques-uns moi-même alors que j'étais membre du comité sur les tendances des prix de l'alimentation et les ai avancés au cours de la campagne électorale de 1974. Je parle de réserves comme la possibilité de très sérieuses injustices résultant d'une politique de restrictions généralisée ou même limitée.

Il est également très vraisemblable qu'une réglementation entraînerait des remous sérieux de l'économie, particulièrement en ce qui concerne l'offre. Je pense que ce sont là les raisons importantes qui ont poussé le gouvernement, et avec raison, à remettre jusqu'à maintenant une décision aussi importante et aussi radicale. La question qui se pose à l'heure actuelle est la suivante: pourquoi le gouvernement a-t-il pensé qu'il fallait prendre cette décision maintenant? J'aimerais revenir sur ce point un peu plus tard. Laissez-moi tout d'abord dire ce que je pense de la réglementation. J'ai déjà dit que j'y étais opposé et j'ai encore des réserves à ce sujet, comme c'est le cas, je crois, pour de nombreux autres députés.

À la fin de l'été dernier et au début de l'automne, certains experts ont étudié notre économie, ont examiné son fonctionnement et sont arrivés à une décision radicale sur l'orientation à lui donner. Je pense plus particulièrement à un homme qui m'a influencé à cet égard, M. Ian Macdonald, recteur de l'Université d'York. M. Macdonald qui a déjà été sous-ministre des Finances de la province de l'Ontario a prononcé plusieurs grands discours pendant l'été et au début de l'automne. Il a insisté de façon très convaincante sur le fait qu'il faut adopter immédiatement des mesures de réglementation des salaires et des prix.

M. Baker (Grenville-Carleton): A-t-il parlé de John Turner?

M. Penner: Vous devriez poser cette question au député lui-même. En ce moment, je dis ce qui m'a influencé. M. Macdonald a déclaré que ne rien faire signifierait accepter crûment le fait que le chômage et l'inflation puissent atteindre respectivement 10 et 15 p. 100 cet hiver. Il a indiqué à quel point il avait hésité à prendre cette décision relative au besoin de réglementer les salaires et les prix. À son avis, toutefois, il le fallait afin de prévenir des problè-

Loi anti-inflation

mes économiques beaucoup plus graves que ceux que nous connaissons actuellement.

Je pense que le gouvernement partage cette opinion et qu'il en est venu à la conviction que nous sommes à l'aube d'une ère économique tout à fait nouvelle de l'histoire canadienne et qu'à moins d'adopter et d'appliquer des mesures sévères, nous risquons de connaître des bouleversements économiques et sociaux. Le Livre blanc, qui a été déposé dernièrement l'indique clairement dans les termes suivants:

● (1600)

Si l'inflation persiste ou s'accroît, elle risque fortement de compromettre la reprise économique, d'accroître le taux de chômage et de maintenir la nation dans un état de tension grandissant.

J'ai parlé de l'appréhension des députés et d'autres personnes à l'égard des contrôles. Nous savons que cela suscitera bon nombre de vexations, d'ennuis et de frustrations lorsque les députés devront s'en occuper au nom des personnes et des groupes de leurs circonscriptions. Mais ce qu'il nous faut établir maintenant, c'est s'il est préférable de supporter tous les inconvénients des contrôles, car bien sûr ils ne font plaisir à personne, ou d'affronter le chaos économique et social qui se produirait sans cela.

Pour l'immédiat, ce qui m'inquiète le plus dans la politique de contrôle sélective du gouvernement, c'est la période de transition. J'ai écouté attentivement le député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald) qui demandait que le gouvernement se montre fort, qu'il fasse preuve du maximum de fermeté et qu'il ne fasse aucune des concessions que certains groupes s'imaginent peut-être obtenir. Je ne me sens pas capable d'adopter une attitude aussi rigide; à mon avis, ce serait manquer totalement de cœur que de ne pas tenir compte des groupes qui dans notre société se trouvent dans une situation très difficile en cette période de transition.

Par exemple, il y a des groupes qui avaient déjà entamé des négociations avec leurs employeurs. Ces négociations collectives ont été rompues ou dans certains cas elles se sont poursuivies, mais sans progrès. Il faudrait certainement considérer le cas de ces gens et faire preuve d'une certaine souplesse pour qu'ils ne se trouvent pas trop désavantagés par rapport à leurs collègues.

Je pense notamment aux travailleurs des pâtes et papiers du nord de l'Ontario. Un bon nombre de ces gens ont essayé de négocier de bonne foi pour obtenir le salaire qu'à leur avis l'industrie pouvait leur payer. Ils tenaient compte des profits que l'industrie pouvait réaliser et je pense qu'ils ont négocié de leur mieux. Toutefois, l'industrie a décidé de se montrer ferme et très peu de contrats ont été réglés. Maintenant, les travailleurs se retrouvent coincés dans cette période de transition. Qu'allons-nous leur dire? Qu'ils ne doivent pas poursuivre leurs négociations, que tout est fini, que le gouvernement a décidé pour eux? Ou devrions-nous plutôt examiner ce que dit le Livre blanc pour voir s'il n'y a pas moyen de faire preuve d'une certaine souplesse, de tenir compte de la situation et des circonstances pour qu'ils ne se trouvent pas nettement désavantagés par rapport à leurs collègues?

Les professeurs ontariens du secondaire se trouvent dans le même cas. Ils voient que leurs collègues de l'enseignement primaire sont parvenus à un règlement. Il y a toujours eu une sorte de rapport entre les enseignants du primaire et ceux du secondaire.